CENTRE NATIONAL MOHAMMED VI DES HANDICAPÉS

LE JOURNAL DU CNMH

Adresse: Sala Al Jadida Tel. : 05 37 83 13 13 Fax : 05 37 83 31 31 Email : contact@fhandicap.ma Site web: fhandicap.ma
N°39 - mars/avril 2023

Réception à l'occasion de la Journée internationale des femmes - CIAT, le 8 mars 2023

Le CNMH fête de coutume la journée du 8 mars et la considère comme une occasion de reconnaissance des efforts des femmes, notamment au développement des services offerts au Centre, et le renforcement de la position du Centre en matière de participation pleine au développement de ses services pluridisciplinaires de prise en charge.....(Pages 63)

Organisation de ftour collectif avec l'Ambassade du Kazakhestan

Le 06 Avril 2023, l'ambassade Kazakhstan célèbre le mois sacré de Ramadan à l'honneur des personnes en situation de Handicap travaillant au sein du Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail (CIAT) lauréats de la formation professionnelle dédiée par le Centre national des Handicapés (CNMH), en organisant un ftour animé au complexe Handi IDmaj à Temara/ Maroc....(Pages 6)

L'Equipe nationale de foot, accueille les enfants et jeunes du CNMH

Le 21 mars, coïncidant avec le début du printemps, est une journée exceptionnelle qui restera gravée dans les mémoires ; le Centre National Mohammed VI des Handicapés et ses bénéficiaires, généralement des enfants et des jeunes avec handicap étaient les invités de l'équipe nationale qui se trouvait en concentration au complexe Mohammed VI de football en guise de préparation au match qui l'opposera à l'équipe nationale du Brésil. ...(Pages 6)

Des futures éducatrices du préscolaire de la DGSS-FAR en visite au CNMH

Dans le cadre de la convention fructueuse qui lie le CNMH et la DGSS-FAR, Le CNMH a reçu en visite un groupe de futures éducatrices du préscolaire de la DGSS. Cette visite est occasion pour ces jeunes éducatrices en formation de découvrir l'approche globale et intégrée qu'adopte le CNMH dans sa prise en charge dont la tâche est (Pages 7)



Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le CNMH organise son 14ème Forum national « Troubles spécifiques des apprentissages : Compréhension des concepts en faveur d'un environnement inclusif ».

Filiale de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité et référence nationale en matière de handicap et ses modalité de prise en charge débouchant sur l'inclusion sociétale tel que stipule la Constitution du Maroc, le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH), demeure un programme prospectif qui traite également des types de handicap jugés invisibles, les troubles spécifiques des apprentissages en l'occurrence. Ceci bien est un autre aspect de la prise en charge qualitative, globale et intégrée promue par le Centre.

Sans aucun doute, cette année, l'intérêt dirigé vers les personnes ayant des difficultés spécifiques des apprentissages incombe au CNMH le devoir non seulement de sensibiliser et d'informer les parents, associations, écoles, etc., à ce type de handicap considéré invisible, mais également la définition et la compréhension du cadre conceptuel des troubles DYS ainsi que l'ancrage scientifique donnant lieu aux mécanismes qui débouchent sur l'inclusion scolaire.
(page 2,3,4)

Province de Tan-Tan : Campagne de distribution d'appareils orthopédiques au profit des bénéficiaires du convoi médical de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité

Conformément à la stratégie de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité visant à contribuer à la réduction des disparités sociales et à promouvoir des initiatives inclusives des groupes sociaux en situation difficile, le Centre National Mohammed VI du Handicap, en tant qu'organe subsidiaire de la Fondation en charge du dossier de prise en charge des personnes en situation de handicap, a participé à travers ses cadres techniques à la campagne médicale organisée par la Fondation dans la région de Tan-Tan en mars 2022.



Certes, sur la base du diagnostic médical attribué par le spécialiste en médecine physique et de réadaptation, les cadres techniques du Centre National Mohammed VI des Handicapés ont reçu pour mesure et prélèvement pendant la période du 4 au 13 août 2022, 71 citoyens avec un handicap moteur, candidats à ....(pages 5)

CNMH de Salé : conférence à distance : Rôle de la famille et son entourage dans l'inclusion des personnes autistes



A l'occasion de la journée mondiale du handicap et la journée mondiale du trouble du spectre autistique, le Centre National Mohammed VI des Handicapés a organisé le 3 avril 2023 ; date coïncidant avec le sacré mois de Ramadan, une conférence virtuelle sous le thème : « Rôle de la famille et l'entourage dans l'inclusion des personnes avec autistes ».
Organisé en collaboration avec le Collectif d'Autisme Maroc, cette conférence riche en contenu scientifique et pratique relatif au troubles du spectre autistique été animé par une équipe de professionnels pluridisciplinaires du CNMH de Salé, spécialiste en autisme notamment sa prise en charge éducative, l'inclusion ..(pages 5)

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le CNMH organise son 14ème Forum national « Troubles spécifiques des apprentissages : Compréhension des concepts en faveur d'un environnement inclusif ».

Filiale de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité et référence nationale en matière de handicap et ses modalité de prise en charge débouchant sur l'inclusion sociétale tel que stipule la Constitution du Maroc, le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH), demeure un programme prospectif qui traite également des types de handicap jugés invisibles, les troubles spécifiques des apprentissages en l'occurrence. Ceci bien est un autre aspect de la prise en charge qualitative, globale et intégrée promue par le Centre.

Sans aucun doute, cette année, l'intérêt dirigé vers les personnes ayant des difficultés spécifiques des apprentissages incombe au CNMH le devoir non seulement de sensibiliser et d'informer les parents, associations, écoles, etc., à ce type de handicap considéré invisible, mais également la définition et la compréhension du cadre conceptuel des troubles DYS ainsi que l'ancrage scientifique donnant lieu aux mécanismes qui débouchent sur l'inclusion scolaire.

Or, étant né avec : dyslexie, dysorthographie, dyspraxie, dyscalculie, dysphasie, etc., il en demeure inhérent d'avoir aussi bien en amont comme en aval le soutien des experts pluridisciplinaires du domaine du handicap notamment le dépistage et le diagnostique précoces.

Ainsi, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, le CNMH et les Centres régionaux ont célébré la journée nationale du handicap en organisant le 14ème Forum national annuel du handicap sous le thème :
« Troubles spécifiques des apprentissages : Compréhension des concepts en faveur d'un environnement inclusif ».

Ayant été suivi par plus de 300 personnes en présentiel et des centaines d'autres en ligne sur les réseau sociaux, cette 14ème édition du Forum National était une occasion de rencontre d'experts nationaux et internationaux les plus érudits du domaine du handicap, des représentant de la société civile, des représentants de départements gouvernementaux et secteur privé, des Universités et des collaborateurs nationaux et internationaux tous réunis pour débattre des thématiques prioritaires à l'inclusion sociale, notamment le dépistage, le diagnostique, la remédiation et le suivi des personnes ayant des troubles spécifiques des apprentissages en guise de leur inclusion dans le systèmes éducatif formel.
En matière d'inclusion scolaire des ayant des troubles spécifiques des apprentissages, il est clair que certaines avancés en leur faveur ont été réalisées par le CNMH en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, l'Association Marocaine de Dyslexie et d'autres partenaires, et ce au niveau national. Toutefois, ces efforts malgré leur grandeur restent assez peu comparés aux besoins des populations des villes et celles des régions et des localités rurales.
Le discours d'ouverture de la 14ème édition du forum a été prononcé par le directeur du CNMH, le Dr Benhassan Khalid, dans le quel il a, de prime abord, exprimé ses vifs remerciements aux participants, généralement des représentants des ministères, des départements institutionnels, des ONG, des associations et partie prenantes. Le Dr Benhassan, après avoir énoncé la thématique du Forum et les problématiques reliées au contexte des difficultés spécifiques des apprentissages au Maroc, a profité de l'occasion pour présenter les intervenants experts locaux et internationaux chargées de l'animation de la journée scientifique, et par le fait, a fait allusion à l'importance de l'ancrage scientifique comme étant un levier nécessaire et indispensable à la conception de méthodologie de diagnostic, d'analyse et de remédiation des difficultés des apprentissages en guise d'une inclusion scolaire sans ambigüités.
Ensuite, la parole a été donnée à Mme Samira AL GHARIB, Présidente de l'Association Marocaine de Dyslexie pour présenter le cadre général des difficultés des apprentissages au Maroc ainsi que le travail qui se fait en partenariat avec le CNMH et les AREF pour faciliter l'inclusion scolaire aux enfants ayant des troubles DYS.

La conférence scientifique inaugurale a été assurée par Mme Sophie Boulle, experte internationale, Psychiatre spécialisée en neuropsychologie au Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages - CHU de Grenoble, France.

Mme Sophie BOULLE a présenté d'abord le dispositif conceptuel lié au Troubles DYS, soulignant le cheminement de l'évolution terminologique et l'importance de cette évolution dans la formation d'une compréhension collective unifiée des troubles spécifiques des apprentissages.

De plus, Mme Sophie BOULLE a présenté la classification et les types de ces troubles et l'état de la prévalence dans le monde, tout en fournissant des statistiques relatives au taux d'incidence. Ensuite, Mme BOULLE a fait le lien entre la situation générale et l'ampleur des principaux problèmes liés à chaque trouble et aux besoins qui lui sont reliés, notamment dans les domaines : médical, paramédical, psychologique, éducatif et rééducatif. Certes, sur cette base, Mme BOULLE a mis l'accent sur l'importance de l'intervention multidisciplinaire en présentant des recommandations pour une prise en charge responsable et partagée, notamment avec les institutions gouvernementales, la société civile, les familles, les universités et les institutions de recherche scientifique.

Le Dr Frédéric Isel, Professeur de Psycholinguistique et Neurolinguistique à l'Université de Paris Nanterre - Paris Lumières-France, d'une part, après avoir introduit les principaux marqueurs électroencéphalographiques (EEG) du langage, a présenté un aperçu des travaux qu'il conduit sur la reconnaissance des mots présentés en isolation et sur l'intégration des mots en contexte phrastique en soulignant la nature prédictive du traitement du langage qui guide cette intégration. Le Dr ISEL a montré que les réponses du cerveau sont continuellement modulées par les prédictions linguistiques qui peuvent être observées au niveau du sens, de la grammaire, des mots et des sons de la parole. Le Dr ISEL a conclu en proposant que ces résultats qui établissent la nature prédictive du traitement du langage valident plutôt un modèle neurocognitif de la compréhension du langage postulant que le cerveau prédit spontanément le langage à venir à plusieurs niveaux d'abstraction.
le Dr ISEL a présenté également des résultats d'expériences comportementales et neurophysiologiques conduites dans son équipe sur la lecture de mots présentés en isolation chez des étudiants de langue maternelle française présentant un trouble spécifique des apprentissages avec déficit en lecture communément appelé dyslexie. Le Dr ISEL a terminé sa présentation en discutant l'enjeu majeur d'adapter les outils de dépistage et de diagnostic des troubles de la lecture pour les enfants multilingues dont l'une des langues est l'arabe et l'autre le français.

D'après le professeur Said Honsali les troubles spécifiques des apprentissages font référence à des problèmes spécifiques liés à la capacité d'un élève à apprendre ou à utiliser certaines compétences académiques, telles que la lecture, l'écriture ou les mathématiques, sans nécessairement qu'ils soient associés à une déficience sensorielle ou intellectuelle. Dans leur champ conceptuel, les troubles spécifiques des apprentissages peuvent être considérés comme des troubles neurodéveloppementaux qui affectent cette capacité. Toutefois, malgré cette perception générale, chaque personne a une singularité qui la distingue des autres, et donc des troubles spécifiques des apprentissages apparaissent différemment d'une personne à l'autre.

Étant donné que la théorie de l'esprit est la capacité d'attribuer des états mentaux aux autres, tels que des pensées, des émotions, des intentions et des croyances, de sorte que cette capacité est essentielle pour comprendre les comportements sociaux et interagir efficacement avec les autres, il a été démontré que les personnes ayant des difficultés d'apprentissage ou troubles, tels que la dyslexie et le TDAH, peuvent éprouver des difficultés à comprendre les sentiments et les intentions des autres, comme la compréhension des inférences sociales, ce qui peut nuire à leur capacité à interagir avec les autres de manière significative et efficace.

Parce que la mémoire est un processus neurocognitif cérébral complexe qui permet de stocker, de traiter et de récupérer des informations, des troubles d'apprentissage spécifiques peuvent affecter des aspects spécifiques de la mémoire, créant des difficultés ou des perturbations dans les tâches qui nécessitent la mémoire de travail, la mémoire à long terme ou la mémoire verbale.

En se concentrant sur la théorie de l'esprit et de la mémoire, le Pr HONSALI a montré les manifestations neurocognitives des troubles spécifiques des apprentissages, qui sont principalement représentés par des changements neurocognitifs spécifiques dans le cerveau pouvant affecter diverses fonctions cognitives, telles que la perception, la mémoire, la pensée, la compréhension du langage et les fonctions exécutives.

M. MEKKAOUI Mohammed, Expert dans le domaine des troubles spécifiques des apprentissages et de l'éducation inclusive, a entamé sa discussion sur les troubles



neurodéveloppementaux, avec un accent sur les troubles spécifiques des apprentissages : la dyslexie, la dysgraphie et la dyscalculie et leurs effets sur l'apprenant et la famille ; il trouve que parmi les problématiques abordées figurent le processus de diagnostic ainsi que les outils qui y sont adoptés, et leur impact sur la prise en charge éducative et l'adaptation pédagogique. L'intervention de M. MEKKAOUI s'est appuyé tant sur les résultats d'études de terrain qu'il a menées que l'étude menée par l'Association Marocaine des Dyslexiques (AMD) et sur une analyse de documents officiels homologués au Maroc pour préparer des dossiers d'invalidité ou pour bénéficier d'examens adaptés et d'un suivi continu, tout en comparant le tout aux références approuvées au niveau international, notamment le Cinquième Manuel Statistique DSM5 et la Classification Internationale des Maladies CIM 114

.

M. Muhammad Yousef Al-Qatami, fondateur et vice-président du Conseil d'Administration de la Société koweïtienne de dyslexie, a présenté les Perspectives d'intégration des technologies modernes dans le diagnostic et la prise en charge en donnant d'abord un Bref historique des difficultés spécifiques des apprentissages puis a démontré la méthodologie des spécialistes pour le traitement de la dyslexie avec une brève histoire du diagnostic de la dyslexie, et a finit son intervention pratique dans son ensemble par une démonstration qui illustre l'utilisation de la technologie dans le diagnostic (passé, présent, futur).

Plusieurs autres interventions ont eu lieu en après midi, il s'agit de l'intervention du représentant du Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille qui a traité Les mécanismes d'intégration des troubles spécifiques des apprentissages dans les stratégies du Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille ; Le représentant du Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports qui exposé Les mesures éducatives du Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports pour assurer une éducation inclusive aux élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages et le représentant du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale qui a présenté Les troubles spécifiques des apprentissages dans les programmes du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale.

La première journée du forum était également une occasion pour la remise des diplômes aux lauréats de quatre filières du pôle de formation professionnelle. (Pâtisserie, restauration, services des étages, agriculture, poterie) ces filières représentent des créneaux de formation professionnelle en demande par le marché d'emploi.

Cette première journée du Forum a été clôturée par la présentation de M. Mohamed CHAKRI, Formateur dans le domaine des troubles spécifiques des apprentissages et cadre du CNMH, dans laquelle il a démontré la multiplicité des structures de prise en charge des enfants présentant des troubles spécifiques des apprentissages, leur intégration, et la façon dont les centres spécialisés peuvent contribuer au soutien de l'intégration globale au niveau : éducatif, rééducatif, socio-économique et professionnel.

Son intervention a tenté également d'effacer les représentations négatives sur la nature du travail des centres spécialisés en handicap, celles-ci se manifestent par des jugements définitifs qui les présentent comme des structures d'exclusion ou d'isolement, et à cet égard, deux modèles réussis seront présentés, il s'agit de centres à dimension fusionnelle du moment où ils œuvrent pour fournir des services d'accompagnement à l'insertion socioéducative, l'inclusion scolaire en l'occurrence, et ce en offrant une panoplie de services comme le diagnostic, les soins médicaux et paramédicaux, les activités culturelles, éducatives et sportives, les activités d'accompagnement pédagogique à travers des ateliers d'éducation spécialisées et l'accompagnement, les services d'accompagnement psychosocial, l'adoption de mécanismes de suivi d'inclusion scolaire et le placement des apprenants dans le milieu éducatif ordinaire en assurant un niveau de qualité sine qua non à la réussite de leur scolarité.

Les deux Centres investissent également dans la contribution des équipes pluridisciplinaires qui leur sont affiliées, notamment la construction de projets éducatifs individuels et le suivi de leur mise en œuvre et de leur évaluation.

Ces structures sont d'une part, le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH), qui adopte un modèle de prise en charge globale et intégrée et est considéré comme un centre national et régional de référence. Et d'autre part, l'Association Marocaine de Dyslexie (AMD), qui est considérée comme l'une des premières associations au niveau national à prendre soin des enfants et des jeunes ayant des troubles des apprentissages spécifiques et à plaider pour une vie décente pour eux.

Ensuite, lors de la deuxième journée ont été animés quatre ateliers thématiques à savoir :

o Atelier 1 : Apport de la Neuro-imagerie au développement d'outils d'examen, de diagnostic et de traitement des troubles spécifiques des apprentissages.

- Atelier 2 : Impact de la dyslexie sur les difficultés persistantes des adultes.
- Atelier 3 : Dépistage et prise en charge éducative et l'adaptation pédagogique.
- Atelier 4 : L'importance de l'intervention pluridisciplinaire pour une prise en charge inclusive.

La troisième journée du forum a été consacrée à une formation sur les outils numériques de dépistage de la dyslexie. Animée par M. Mohammed Youssef Al-Qatami, cette formation était dans le but de partager avec les équipe pluridisciplinaires les fonctionnalités d'un logiciel numérique de dépistage de la dyslexie ainsi que les cheminements d'accompagnement inhérent à une prise en charge réfléchie qui selon les expériences anglo-saxonne et arabe témoigne d'un impact positif.

Par ailleurs, ce 14ème Forum s'est démarqué comme à l'accoutumée par l'organisation d'activités récréatives et sportives également au niveau du CNMH et des Sections régionales. A cette occasion, une kermesse a été organisée le 17 mars 2023 dont la diversité des activités d'animation et de récréation a rassasié la joie des enfants avec handicap.







Lors de la même journée du 17 mars 2023, des activités sportives ont été organisées également au CNMH de Salé et aux Centre régionaux. Ces différentes activités sportives auxquelles ont participé vivement les jeunes avec handicap se sont couronnées par la remise des médailles et d'attestations à l'unanimité des participants.







Province de Tan-Tan : Campagne de distribution d'appareils orthopédiques au profit des bénéficiaires du convoi médical de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité .



Conformément à la stratégie de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité visant à contribuer à la réduction des disparités sociales et à promouvoir des initiatives inclusives des groupes sociaux en situation difficile, le Centre National Mohammed VI du Handicap, en tant qu'organe subsidiaire de la Fondation en charge du dossier de prise en charge des personnes en situation de handicap, a participé à travers ses cadres techniques à la campagne médicale organisée par la Fondation dans la région de Tan-Tan en mars 2022.

Certes, sur la base du diagnostic médical attribué par le spécialiste en médecine physique et de réadaptation, les cadres techniques du Centre National Mohammed VI des Handicapés ont reçu pour mesure et prélèvement pendant la période du 4 au 13 août 2022, 71 citoyens avec un handicap moteur, candidats à bénéficier de fabrication et de pose d'appareils orthopédiques.

Ainsi, 276 prothèses de différents types et utilités ont été fabriquées afin de soutenir l'intégration sociale des personnes avec handicap moteur, le cas échéant, promouvoir leur accessibilité physique, leur participation socioéconomique et leur qualité de vie.

CNMH de Salé : conférence à distance : Rôle de la famille et son entourage dans l'inclusion des personnes autistes

A l'occasion de la journée mondiale du handicap et la journée mondiale du trouble du spectre autistique, le Centre National Mohammed VI des Handicapés a organisé le 3 avril 2023 ; date coïncidant avec le sacré mois de Ramadan, une conférence virtuelle sous le thème : « Rôle de la famille et l'entourage dans l'inclusion des personnes avec autistes ».
Organisé en collaboration avec le Collectif d'Autisme Maroc, cette conférence riche en contenu scientifique et pratique relatif au troubles du spectre autistique été animé par une équipe de professionnels pluridisciplinaires du CNMH de Salé, spécialiste en autisme notamment sa prise en charge éducative, l'inclusion scolaire ordinaire et aussi les programmes et système de prise en charge sociale au Maroc.
Partager en live sur la plate forme Zoom et sur le réseau social facebook, cette conférence était une occasion pour partager avec les parents des enfants avec autisme les différentes approches relatives à l'accompagnement d'un enfant autiste tant chez soi que en société, les types de prise en charge mis à sa disposition, son inclusion scolaire, son suivi, etc.
Selon les experts spécialistes en autisme, il est extrêmement important et même préalable que chaque enfant autiste trouve sa place et un accompagnement pertinent tant en famille qu'en société lui permettant de se définir par rapport aux autres membres de la fratrie et les membres de son entourage social.
Lors de cette conférence auquel ont assisté plusieurs associations du domaine du handicap, les professionnels pluridisciplinaires du CNMH ont également ont procédé à la mise à jour des concepts scientifiques relatifs au troubles du spectre autistique, et par le fait ont pu démontrer et expliquer les facteurs environnementaux et psychosociaux prédominants, ainsi que les méthodologies de remédiation à savoir : l'accompagnement pluridisciplinaire, familiale et sociale.



Réception à l'occasion de la Journée internationale des femmes - CIAT, le 8 mars 2023

Le CNMH fête de coutume la journée du 8 mars et la considère comme une occasion de reconnaissance des efforts des femmes, notamment au développement des services offerts au Centre, et le renforcement de la position du Centre en matière de participation pleine au développement de ses services pluridisciplinaires de prise en charge.
Le Dr Benhassan, directeur du CNMH en a profité également de cette occasion pour féliciter les femmes et filles qui ont défié leurs handicaps et qui continuent à s'évertuer pour réussir leurs enseignements initiaux ou encore leurs formations spécialisées à dessein d'une inclusion sociale fructueuse.
Par ailleurs, il en été question de rappeler la noble mission du CNMH qui par ses programmes élaborés et ses équipes pluridisciplinaires investit dans l'équité et l'égalité des chances notamment celles des personnes avec handicap strict sensu l'accès à l'école, au travail, à l'entrepreneuriat, etc., à fortiori lorsque les femmes et les filles sont des agents de changement et des leaders éminents dans tous les domaines.
En somme, selon le Dr Benhassan, le CNMH de par sa mission, encourage le travail responsable avec les structures institutionnelles, le secteur privé et la société civile en guise de construction d'une société d'inclusion exemplaire, dans laquelle la loyauté et la prospérité primes, bien entendu au bénéfice des femmes, des filles, des hommes et des garçons de toutes les régions du royaume.

Organisation de ftour collectif avec l'Ambassade du Kazakhestan

Le 06 Avril 2023, l'ambassade Kazakhstan célèbre le mois sacré de Ramadan à l'honneur des personnes en situation de Handicap travaillant au sein du Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail (CIAT) lauréats de la formation professionnelle dédiée par le Centre national des Handicapés (CNMH), en organisant un ftour animé au complexe Handi IDmaj à Temara/ Maroc.

Événement spirituel et solidaire faisant preuve de la bonne initiative sociale et humanitaire de la part de la République Kazakhstan.

A titre de remerciement, les deux directeurs de deux centres CIAT et CNMH ont offert deux trophées personnalisés à Mme l'ambassadrice, espérant prochainement réorganiser des évènements pareils en collaboration avec d'autres organismes nationaux et internationaux.





L'Equipe nationale de foot, accueille les enfants et jeunes du CNMH

Le 21 mars, coïncidant avec le début du printemps, est une journée exceptionnelle qui restera gravée dans les mémoires ; le Centre National Mohammed VI des Handicapés et ses bénéficiaires, généralement des enfants et des jeunes avec handicap étaient les invités de l'équipe nationale qui se trouvait en concentration au complexe Mohammed VI de football en guise de préparation au match qui l'opposera à l'équipe nationale du Brésil.
Cet accueil, qui s'intègre dans le cadre des activités socio-solidaires de la Fédération Royal Marocaine du Football, était pour quelque 120 enfants et jeunes avec handicap ainsi que leurs familles synonyme de bonheur inouï et de joie extrême.

A cet égard, le Centre National Mohammed VI des Handicapés a profité de cette occasion pour remercier vivement tous ceux ou celles qui ont planifié, organisé et participé à la réussite de cette visite fructueuse par sa nature qui regorge d'humanisme, et a également remercié chaleureusement les joueurs de l'équipe nationale pour leur convivialité et leur réactivité à l'égard des personnes avec handicap.





Des futures éducatrices du préscolaire de la DGSS-FAR en visite au CNMH

Dans le cadre de la convention fructueuse qui lie le CNMH et la DGSS-FAR, Le CNMH a reçu en visite un groupe de futures éducatrices du préscolaire de la DGSS. Cette visite est occasion pour ces jeunes éducatrices en formation de découvrir l'approche globale et intégrée qu'adopte le CNMH dans sa prise en charge dont la tâche est confié à une équipe pluridisciplinaire ainsi que les approche scientifique qui y sont adoptées.

Cette visite a permis de voir en temps réel et en pleine action le fonctionnement de tous les pôles chargé de la prise en charge globale et intégrée ainsi que la grandeur de travail et des services mis à disposition des personnes avec handicap, en l'occurrence leur leur intégration dans la société.



CNMH-CIAT : Rencontre de rupture de jeune

Comme à l'accoutumé et dans un cadre tant convivial et religieux que de team building, le Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail (CIAT) a organisé lors du neuvième jour du sacré Ramadan une rupture collective de jeune (Ftour) auquel le personnel aussi bien du CNMH que du CIAT y ont assisté.

A ce propos, le Dr. Benhassan a remercié chaleureusement le personnel du CNMH et du CIAT pour leur dévouement et leur persévérance tous au long des années passées et par le fait même a rappelé les principes directeurs de la noble mission confiée au CNMH-CIAT par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité ainsi que son rôle dans le développement national du domaine du handicap, notamment l'instauration et la mise en marche des projets qui ne sont pas seulement un devoir de service des personnes avec handicap mais également des fondements indispensables au domaine social, entre autres la participation sociale et la qualité de vie conformément aux orientations de sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste.

Le Directeur du CIAT, M. Saïd Beqqal, lors de son allocution, a remercié les grands efforts de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité notamment l'édification de projets d'envergure tel que le CNMH et son professionnalisme en matière de prise en charge qualitativement globale et intégrée pour servir une population considérable. Le directeur du CIAT s'est réjouit également de l'importance que joue le CIAT dans l'insertion professionnelle effective des personnes avec handicap mental dans le marché d'emploi.

Quelques minutes après l'appel à la rupture du jeune, et dans un cadre enchanteur, la soirée d'animation musicale s'est ouverte dans un cadre de chants mystique « louange prophétique » et également des chants marocains populaires.





المركز الوطني محمد السادس للمعاقين
Centre National Mohammed VI des Handicapés



Comité de rédaction

Noms et prénoms	Profil	Fonction	Lieu d'affectation
Dr. KHALID BENHASSAN	Médecin spécialiste en santé publique et communautaire	Directeur du Centre National Mohammed VI des Handicapés	Centre national de Salé
Dr. Hicham EL IDRISSI	Médecin de santé publique	Chargé de mission FG	Centre national de Salé
Dr. NAJAT EL ACHOURI	Médecin de santé publique	Directrice de la section de Safi	Section de Safi
Dr. NABIL KARROUCHE	Médecin de santé publique	Directeur de la section d'Oujda	Section d'Oujda
Dr. DRISS BOUANANI	Médecin de santé publique	Directeur de la section de Marrakech	Section de Marrakech
Dr. SANAE OUAZZANI TOUHAMI	Médecin de santé publique	Directrice de la section de Fès	Section de Fès
Dr. IHSANE HIYARI	Médecin de santé publique	Directeur de la section de Casablanca	Section de Casablanca
Dr. FATIMA ZOHRA SERGHINI	Médecin de santé publique	Directrice de la section de Tanger	Section de Tanger
Dr. AFAFE LARARCHI	Médecin de santé publique	Directrice de la section d'Agadir	Section d'Agadir
M. YOUNESS CHAOUQUI	Cadre supérieur	Directeur des ressources et Logistique	Centre national de Salé
L. COLONEL DR MOHAMED LATIQ	Médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation	Responsable du pôle médico-social	Centre national de Salé
Mme ZAKIA AZAMI	Cadre supérieur	Responsable du pôle formation professionnelle	Centre national de Salé
M. AZIZ DALLAHI	Cadre supérieur inspecteur des sports	Responsable du pôle des sports	Centre national de Salé
CDT MAJDA DAHHOU	Officier Supérieure de la Direction Générale des services sociaux des FAR	Responsable du pôle social	Centre national de Salé
M. Hicham BARMAKI	Cadre supérieur	Chargé de communication	Centre national de Salé
M. Hicham EL ATMANI	Cadre supérieur	Responsable du pôle socio-éducatif	Centre national de Salé